

CARTE POSTALE CHOREGRAPHIQUE

Objectifs pédagogiques

- Découvrir et s'approprier par la mise en jeu du corps un espace patrimonial de proximité. (5h)
- Se confronter au langage chorégraphique contemporain et aux œuvres
- Découvrir les espaces d'expression de la création chorégraphique (Théâtre, espaces publics), et les métiers en lien avec le spectacle vivant
- Utiliser les outils numériques pour construire une carte postale numérique

Descriptif de l'action

Cette action permet à une classe (collège, lycée, EREA, CFA) d'appréhender l'expression chorégraphique, dans une perspective singulière de mise en jeu du corps dans l'espace public. Elle place la question de l'appropriation d'un espace patrimonial de proximité au cœur du projet pluridisciplinaire en se nourrissant de rencontres et pratiques artistiques actuelles. La production vidéo, photographique... témoignera d'une expérience sensible d'un parcours à la croisée de différents champs artistiques.

Niveaux concernés par l'action :

Collèges, Lycées (LGT, LP, EREA)

Étapes de l'action

ETAPE 1 : (Temps de sensibilisation)

- Rencontre avec la création chorégraphique contemporaine (1 ou 2 spectacles). Visite d'un lieu de spectacle, rencontre avec des professionnels, découverte des métiers du spectacle.

S'appuyer également sur des captations pour aborder la question de la création des œuvres chorégraphiques dans l'espace public

- Visite du lieu patrimonial : Découvrir l'espace patrimonial choisi, d'hier à aujourd'hui dans ses dimensions : historique, économique, architecturale, sociale... avec un professionnel du patrimoine

- Atelier de pratique artistique sur le lieu patrimonial : expérimenter une pratique artistique au cœur d'un espace patrimonial (5h d'atelier)

ETAPE 2 : (Temps de production)

- Production d'un objet vidéo, photographique à l'aide d'outils simples (téléphone, caméra, appareil photo, Ipad, ordinateur) comme trace d'une expérience sensible

Exemple de carte postale chorégraphique du Lycée C.Jullian « [voyage à Berlin](#) »

ETAPE 3 : (Temps de restitution) Le projet doit faire l'objet d'une restitution, dans ou hors les murs (Journée des Arts)

Financement :

DRAC Nouvelle Aquitaine, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, cofinancent les interventions artistiques et patrimoniales. Une aide peut être sollicitée auprès des Conseils Départementaux, selon les modalités propres à chaque département.

Coût pour l'établissement

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement des transports et de la billetterie.

Place de l'action dans le PEAC

Cette action trouve toute sa place dans les pratiques interdisciplinaires (EPI, AP, enseignement d'exploration), dans les enseignements EPS, français, histoire...

Danse, Patrimoine



PARTENAIRES CULTURELS :

L'établissement doit prendre contact avec une structure culturelle de proximité : [Liste](#)

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

DAAC du Rectorat de Bordeaux,
DRAC Nouvelle-Aquitaine,
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
Conseils Départementaux

Inscriptions :

Inscription sur le site DAAC : le chef d'établissement recevra par la suite un récapitulatif de l'ensemble des actions académiques sur lesquelles son établissement a été retenu.

Renseignements :

Nathalie Ferrier, Conseillère académique art et culture.

nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr

05 57 57 35 90 - DAAC rectorat de Bordeaux et professeurs relais en département (voir [liste](#))

